

Concours internes 2025
Ingénieurs d'études
BAP EFGJ
Phase d'admissibilité
Relevé de conclusions

Contexte du concours

Le jury

Le jury est composé de 8 membres (4 femmes et 4 hommes) affiliés aux BAP E (2), F (1), G (2), J (3).

Les candidats

83 candidats ont déposé une candidature pour 20 promotions possibles. Sept postes affectés sont proposés. Dix candidats ont déposé une double candidature (poste affecté et non affecté) et un candidat s'est désisté avant le début des épreuves.

La répartition des candidatures est la suivante :

- 21 dossiers pour la BAP E dont 5 sur postes affectés (25 %)
- 10 dossiers pour la BAP F (12 %)
- 13 dossiers pour la BAP G dont 3 sur le poste affecté (16 %)
- 39 dossiers pour la BAP J dont 6 sur postes affectés (47 %)

Parmi les candidats, 46 sont des femmes (55 %) et 37 sont des hommes (45 %) dont l'âge est compris entre 32 et 62 ans. L'âge moyen est de 46 ans.

Analyse des dossiers

L'admissibilité s'est tenue du 22 au 23 septembre 2025 en visio-conférence.

Le jury a retenu 40 dossiers pour la phase d'admission, soit :

- 48 % des dossiers déposés,
- 10 BAP E ; 4 BAP F ; 8 BAP G ; 18 BAP J ;
- 23 femmes (57%) et 17 hommes (43 %),
- dont l'âge varie entre 32 et 61 ans. L'âge moyen est de 46 ans.

Les critères retenus

Chaque dossier de candidature a été évalué selon les neuf critères suivants :

1. La qualité du travail et la fiabilité des réalisations
2. Les qualités relationnelles
3. L'implication personnelle
4. La capacité de réflexion et de recul
5. L'implication dans les fonctions d'intérêt collectif ou transversales
6. Le degré d'initiative et de responsabilité
7. Les mobilités thématiques et/ou fonctionnelles
8. La formation continue entreprise en lien avec un projet professionnel ou les besoins de l'Institut et qui aboutit, le cas échéant, à l'obtention d'un titre ou d'un diplôme
9. La qualité rédactionnelle du dossier

Pour les promotions sur poste affecté, les candidatures ont été évaluées sur le potentiel à occuper le poste proposé en référence à sa description.

La notation

Les notes s'échelonnent de 10/20 à 16/20.

Les dossiers ayant une note supérieure à 13 ont été déclarés admissibles.

Commentaires et conseils aux candidats

Qualité rédactionnelle du dossier

Les membres du jury sont amenés à lire un nombre important de dossiers ; la clarté de la rédaction facilite l'appréciation de la candidature. Les candidats sont invités à éviter les redondances entre le rapport d'activité et la fiche argumentaire ; ces deux documents gagnent à être complémentaires. La fiche de carrière doit être complète, mentionner la date d'entrée dans la fonction publique et, le cas échéant, la date de titularisation, ainsi que la carrière à INRAE et les formations suivies. Par ailleurs, les candidats sont invités à limiter le nombre de documents en annexe. En aucun cas, les annexes ne doivent faire référence à des données confidentielles (échanges de mails par exemple).

Positionnement dans le corps supérieur

Le jury doit être en mesure d'évaluer les responsabilités de niveau attendu dans le corps ; les candidats sont invités à mentionner leurs actions et contributions, comme leur niveau d'autonomie et de responsabilité, en l'illustrant par des exemples. Les candidats peuvent s'appuyer sur la fiche Referens pour construire leur argumentaire. La capacité de synthèse est aussi un élément illustrant le niveau de recul des candidats.

Candidature sur profil affecté

Les membres du jury sont attentifs à ce que l'argumentaire soit orienté sur le profil proposé avec une projection du candidat sur le poste.

Demandes d'information

Les candidats qui le souhaitent peuvent bénéficier à l'issue de la **procédure de concours** d'un retour individualisé sur leur dossier.

La demande doit se faire **par mail exclusivement** auprès de la présidente du jury Mme Isabelle CAILLARD à : isabelle.caillard@inrae.fr

Un rendez-vous téléphonique ou une visio-conférence avec la présidente, entre le 12 et le 28 novembre, sera proposé.